

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POINT COVID DU 9 OCTOBRE : MAINTIEN DES MESURES

Mont-de-Marsan, le 09/10/2020

Après 15 jours d'application des nouvelles mesures de lutte contre la circulation du COVID, la situation sanitaire du département des Landes est actuellement stable mais préoccupante car ne s'améliore pas, le département reste en zone alerte.

Hier, jeudi 8 octobre le taux d'incidence était de 86,4 et le taux de positivité à 7,5. Le taux d'incidence est de 95,4 pour les plus de 75 ans.

Suite à la consultation des élus du département, des présidents des chambres consulaires et de plusieurs acteurs concernés par les mesures (secteur sportif, association de cafetiers-restaurants) et sur avis de l'ARS, Cécile Bigot-Dekeyzer, préfète des Landes a décidé de reconduire les mesures prises le 27 septembre. Ces mesures seront à nouveau évaluées dans les 15 prochains jours. Toutefois, compte-tenu de l'entrée dans l'automne avec des températures en baisse et des risques de pluie accrus, le sujet des vestiaires sportifs sera réexaminé avec les représentants du monde sportif et de l'ARS.

Une vigilance particulière est apportée aux personnes les plus vulnérables, l'Agence Régionale de Santé a mis en place des mesures et dispositifs au sein des EHPAD et apporte appui et soutien aux établissements.

Le nouvel arrêté reconduisant les mesures sera publié dans le week-end et accessible sur le site internet de la préfecture des Landes : www.landes.gouv.fr

Contact presse

Tél. : 05 58 06 72 49 / 06 32 63 68 82
Mél. : pref-communication@landes.gouv.fr

Préfecture des Landes
26 rue Victor Hugo
40 021 Mont-de-Marsan Cedex
www.landes.gouv.fr